



DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction du Service des loisirs, la personne titulaire du poste réalisera diverses tâches liées aux activités du service. Elle sera notamment responsable de l'entretien des infrastructures municipales, incluant les installations sportives, ainsi que de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts de la municipalité.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer l'entretien et la maintenance des bâtiments municipaux, des parcs et des installations sportives ;
- Effectuer l'aménagement et l'entretien des surfaces, notamment la patinoire, les terrains sportifs et les jeux d'eau ;
- Conduire et opérer une surfaceuse à glace ;
- Déblayer manuellement ou à l'aide de l'équipement fourni les accès du centre des loisirs ainsi que les sentiers ;
- Entretien des espaces gazonnés et les plateaux sportifs durant la saison estivale ;
- Participer aux travaux d'entretien et de réparation des infrastructures intérieures et extérieures (menuiserie, peinture, béton, tuyauterie, entretien ménager) ;
- Effectuer la préparation de salles, incluant l'installation de décoration et d'affiches ;
- Participer à la réalisation d'événements et activités municipales au besoin ;
- Offrir un service à la clientèle de qualité, gérer le prêt d'équipements et veiller à la sécurité des installations ;
- Fournir un soutien aux collègues de la municipalité, selon les besoins et aux directives du supérieur immédiat ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études secondaires (secondaire 5) ;
- Posséder de l'expérience pertinente dans le domaine sera considéré comme un atout ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 (classe 3 considéré comme un atout) ;
- Être à l'aise avec l'utilisation d'outils et d'équipements manuels ;
- Avoir une bonne condition physique et être en mesure de travailler à l'extérieur, peu importe les conditions climatiques ;
- Sens des responsabilités, autonomie, esprit d'équipe, dynamique, entreprenant et ponctualité ;
- Être à l'aise de travailler avec une clientèle variée ;
- Posséder une connaissance du milieu municipal (un atout) ;
- Aimer le travail extérieur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps plein, 40 h/semaine
- Horaire du mercredi au dimanche, avec possibilité de travail occasionnel en soirée et nuit au besoin.
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur
- Avantages sociaux : Congés mobiles, assurance collective, fonds de pension ;
- Entrée en fonction : 19 octobre 2026

CE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

- Date limite de dépôt de candidature : **9 octobre 2026**
- Déposez votre candidature par courriel à l'adresse directionloisirs@st-germain.info

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.